

216 chemin de la Serpoyère - Viriat
CS 60127
01004 Bourg-en-Bresse Cedex
Tél. 04 74 45 14 70 - Fax 04 74 45 06 03
organom@organom.fr
www.organom.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

SÉANCE ORDINAIRE DU 14 mars 2023

Convocation en date du 8 mars 2023,
Nombre de délégués en exercice : 37

N° D2023019

Objet : Compte de gestion 2022

Sous la présidence de Yves CRISTIN, Président

Secrétaire de séance : M. André MOINGEON

Nombre de membres	
En exercice	Votants
37	31
Pour	31
Contre	0
Abstention	0

Présents :

CA3B : Guy ANTOINET – Patrick BAVOUX - Bernard BIENVENU –
Yves CRISTIN – Jean Luc EMIN - Jonathan GINDRE - Bernard
PERRET – Jean Luc ROUX – Jean Marc THEVENET –
CCPA : Hélène BROUSSE – Bernard GUERS - Elisabeth LAROCHE
André MOINGEON - Max ORSET – Paul VERNAY
CCD : Gérard BRANCHY – Audrey CHEVALIER - Jean François
JANNET
CCMP : Josiane BOUVIER - Claude CHARTON
3CM : Jean Philippe FAVROT –Andrée RACCURT
CCBS : Jean Jacques BESSON – Philippe PLENARD
RAPC : Frédéric MONGHAL - Antoine BAUTAIN

Excusés remplacés par le suppléant :

CA3B : Thierry PALLEGOIX remplacé par Alexandra CORTINOVIS
Benjamin RAQUIN remplacé par Serge GUERIN

Excusés ayant donné procuration :

CA3B : Mireille MORNAY pouvoir Patrick BAVOUX
CCMP : Christine FRANCOIS pouvoir à Josiane BOUVIER
3CM : Philippe GUILLOT-VIGNOT pouvoir à Andrée RACCURT

Excusés :

CA3B : Patrick BOUVARD
CCPA : Gilbert BOUCHON
CCD : Sonia PERI

Absents :

CCPA : Frédéric TOSEL
HBA : Alain AUBOEUF
CCV : Guy DUPUIT

Monsieur Bernard Perret, Vice-président finances propose de délibérer sur le compte de gestion.

Il demande aux membres du Comité syndical de comparer les résultats du compte administratif 2022 et ceux du compte de gestion 2022 arrêtés par le Payeur. Ils s'établissent ainsi :

	Résultat de clôture Exercice 2021	Résultat de l'exercice 2022	Résultat de clôture 2022
Investissement	- 19 201.97	- 547 061.92	- 566 263.89
Fonctionnement	6 977 144.48 dont 379 143.52 affectés à l'investissement	1 848 802.41	8 446 803.37
Total	6 957 942.51	1 301 740.49	7 880 539.48

Le Comité syndical,
Où l'exposé du rapporteur,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

CONSTATE que les résultats du compte de gestion, soumis par le receveur de la Paierie Départementale, sont identiques à ceux du compte administratif 2022 établis par Organom.

APPROUVE le compte de gestion 2022.

ARRETE définitivement les résultats de l'exercice 2022.

Fait à Viriat, les ans, mois et jour susdits.

Yves CRISTIN
Président

